



ACTIBACT

Nettoyant, dégraissant, désinfectant et désodorisant utilisable en milieu alimentaire

- Utilisable en Agriculture Biologique (AB).
- Non moussant : séchage rapide sans laisser de trace.
- Sans classement et facilement biodégradable.
- Utilisable en milieu alimentaire et sur tous supports dont l'inox.



disponible :
Sans parfum
Orange plaisir
Verveine
Citron



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Fût 210 L
- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ Bidon 20 L
- ✓ Bidon
- ✓ Vrac



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





ACTIBACT



Nettoyant, dégraissant, désinfectant et désodorisant utilisable en milieu alimentaire

- Efficace à faible concentration même sur fortes souillures.
- Nettoie, dégraisse, désinfecte et parfume en une opération (4 en 1).
- 100 % biodégradable, sans classement pour un plus grand respect de l'environnement.
- A base d'agrisurfactant, de bio-éthanol, utilisable en Agriculture Biologique (AB).

ACTIBACT est un détergent, désinfectant, agréablement parfumé (ou non) et non moussant. Avec un pH faiblement alcalin, il s'utilise sur tous les supports ou équipements, et ce quelle que soit la nature des matériaux : inox, métaux (alu, cuivre, zinc, ...), verre (traité), porcelaine, surfaces peintes, plastiques (plexiglass, lino, ...), bois, céramiques et revêtements bitumineux. **ACTIBACT** s'utilise manuellement ou en autolaveuse pour éliminer les souillures rencontrées fréquemment en milieu alimentaire : graisses animales, végétales, résidus divers de viande, de poisson, de végétaux, mais aussi les poussières de freinage, les fuites de fluide hydraulique, les traces de pneus, le film de pollution, etc. **ACTIBACT** est aussi particulièrement recommandé pour l'entretien des lieux recevant du public (notamment ceux en présence d'enfants ou de personnes âgées) où ses parfums et

son pouvoir antibactérien sont des atouts incontournables. **ACTIBACT** sèche rapidement et ne nécessite aucun rinçage, à l'exception évidemment des surfaces pouvant être en contact direct avec des denrées alimentaires. Spécifiquement pour ce milieu, une version sans parfum a été développée.

Enfin **ACTIBACT** est à base d'agrisurfactant et de bio-éthanol, ainsi sa formulation est facilement biodégradable sur 100 % de la composition en moins de 28 jours selon OCDE 302 B.

Mode d'utilisation

Pour une utilisation en autolaveuse ou en monobrosse rotative, il est recommandé de diluer **ACTIBACT** dans l'eau à une concentration comprise entre 2 et 5 %. Le produit sera toujours ajouté dans un réservoir préalablement rempli d'eau. Pour une utilisation en manuelle (serpillière, mop, faubert...), verser entre 30 à 50 ml dans 8 L d'eau. Le dosage et le temps de contact sont à ajuster en fonction des surfaces à traiter, de leur niveau de salissure, de la méthode de nettoyage et de l'efficacité désinfectante souhaitée. On pourra également utiliser **ACTIBACT** au balai-brosse ou à l'éponge. Rinçage requis uniquement pour les surfaces pouvant être en contact direct avec des aliments ou boissons.

Réglementations et Normes

Conforme à l'ARRETE DU 8 SEPTEMBRE 1999 modifié pour les produits de nettoyage des surfaces au contact des denrées alimentaires. En conditions de saleté : action bactéricide en 5 min selon les normes EN 1276 (à 25 g/L) et EN 13697* (dès 10 g/L) ; selon la norme EN 1650 15 min : action levuricide (à 10 g/L) et fongicide (à 50 g/L) selon la norme EN 1650 en 15 min ; activité levuricide en 15 min selon la norme EN 13697 dès 25 g/L et fongicide (à 75 %). (* sauf sur E. coli activité à 50 g/L et Staphylococcus aureus activité à 1000 g/L). Inventorié pour les TP02 et TP04 sous les n° 50437 (verveine-citron), n° 49545 (orange plaisir) et n°51922 (sans parfum). USAGES : Désinfectant et fongicide pour les surfaces, matériaux, équipements, mobiliers, sanitaires et sols ou d'autres substrats (terrains de jeux...) sans contact direct avec les denrées alimentaires. Désinfection de l'air, des systèmes de climatisation, des conduits d'aération et de leurs filtres. TP4 - Traitement bactéricide, levuricide et fongicide d'entrepôts, de locaux et de matériel de stockage et de production, matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine (dont matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires). Désinfectants à usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur). Traitement bactéricide, levuricide et fongicide des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutiques.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Industries agroalimentaires, sociétés de transport, C.H.R. (Cafés, Hôtels, clubs, Restaurants), hôtellerie de plein air, commerces, grande distribution, écoles et centres scolaires, crèches, centres aérés et centres de loisirs, gymnases, salles de sport, aires de jeux, hôpitaux et établissements de santé, crèches, maisons de retraite, centres de soins et balnéaires, services d'aide à la personne, services sociaux, Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), ambulances, centres funéraires, artisans, fermes avec vente en directe, bateaux de plaisance, transports fluviaux ou maritimes, nautisme...

Principaux éléments de composition

Contient une substance désinfectante : chlorure de didécylidiméthylammonium (CAS 7173-51-5) à 8 g/kg, mais aussi des agents de surfaces non ioniques, des complexes, des alcools, des inhibiteurs de corrosion...

Propriétés physico-chimiques typiques

- Type de formulation : concentré soluble (SL)
- Parfum : agréable (verveine citron ou orange plaisir) ou sans parfum.

- Masse volumique : 1000 +/- 10 kg/m³

- Point éclair : > 61 °C

- pH : 10,5 (+/- 0.8) pur soit 8,5 à 1 %.

- Facilement biodégradable : 100 % en 28 jours suivant OCDE 302B.

Recommandations

Utiliser les biocides avec précaution. Avant utilisation, lire les étiquettes et les informations concernant le produit. Pour toute surface réputée extrêmement sensible il est recommandé de faire un essai préalable. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou dans l'environnement. Les dilutions doivent être préparées au moment de l'emploi. Ne préparer que les quantités nécessaires.

Stockage

Dans son emballage fermé, dans des locaux frais, ventilés, à l'abri des intempéries.

Etiquetage

Sans classement selon le CLP. Fiche de données de sécurité sur demande.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

